



CREFOP Normandie

Réunion Commission

Objet	Commission Formation – Réunion 1
Date et lieu	14 mars 2024 14 : 30 H- 16 : 30 H – DREETS (Site de Rouen)
Participant(e)s	DFTLV : Guillaume BEAURUELLE, Camille LANCIAU / DLN : Frédérique BOFF / DPCT : Christelle VOLF / AGENCE DE L'ORIENTATION : Anne Cécile RIC / ETAT : Christine FARA / MEDEF : Bruno NICOLE / U2P : Pascal DUFOUR, Christophe TABOURET / FO : Dominique JAQUOT, Sébastien JAMAIN / RECTORAT : Xavier FONTAINE
Excusé(e)s	DPCT : Sébastien DANJOIN / CGT : Lionel LEROGERON / DFTLV : Anais DESCHAMPS

La commission Formation est co-présidé par Pascal DUFOUR et Dominique JAQUOT

Ordre du jour de la réunion :

- Commission Formation : Périmètre, fonctionnement, feuille de route 2024
- Présentation de la Réforme des Lycées par le rectorat
- Mise en place d'un Groupe Technique Carte des formations
- Réflexions sur la thématique : Place des entreprises dans la formation
- Prochaines dates

1- Commission Formation : Périmètre, fonctionnement, feuille de route 2024

Présentation de la commission et rappel du fonctionnement du CREFOP par Pascal DUFOUR (voir Powerpoint)

Le CREFOP : 3 instances : Bureau, comité plénier et 3 commissions :

- ORIENTATION
- FORMATION
- EMPLOI / INSERTION

Début 2024 : Mise en place d'une nouvelle charte de fonctionnement

Le bureau du CREFOP confie des missions aux 3 commissions.

Les commissions sont des outils préparatoires. Elles doivent faire état de leurs travaux et de leurs avancements afin qu'un débat ait lieu au sein du bureau et c'est ce dernier qui tranche.

La commission Formation : Elle est portée par une co-présidence. Elle est composée de l'Etat, de la Région ainsi que des partenaires sociaux. Elle est limitée en nombre pour plus de partage, d'échange, dans la logique de l'approche territoriale.

Périmètre de la commission Formation :

- ✓ Carte des formations et articulation entre les différents statuts.
- ✓ Connaissance des systèmes de formation et des compétences
- ✓ Place de l'entreprise dans la formation.
- ✓ Validation des acquis de l'expérience.
- ✓ Bien que son périmètre soit plus large que la formation, le groupe de travail « Illettrisme et illettrisme » est accroché à la commission.

Les priorités du bureau définies pour 2024 sont :

- La carte des formations : travailler sur les processus et méthodes concernant l'évaluation et la validation.
- La place de l'entreprise dans la formation : thème à retravailler par la commission
- La validation des acquis de l'expérience (pas abordée dans cette 1ère réunion)
- Illettrisme et illettrisme : offre de services travaillé dans le groupe de travail

2- Présentation de la réforme des lycées

Cette présentation est réalisée par Xavier Fontaine (Rectorat).

Cette réforme systémique vise à sécuriser le parcours d'un élève qui va rentrer en lycée professionnel.

3 paliers dans cette réforme :

- La lutte contre le décrochage scolaire
- La poursuite d'études
- L'insertion professionnelle

L'objectif de cette réforme est, d'ici 4 ans, de sortir les formations qui n'insèrent pas professionnellement (environ 25%) de la carte des formations actuelle.

C'est une réforme structurée et managériale, basée sur une approche territoriale.

Quelques mesures phares de cette réforme :

- Renforcer les enseignements fondamentaux
- Créer des dispositifs qui luttent contre le décrochage
- Adapter l'offre de formation => rénovation de tous les référentiels de la voie professionnelle
- Développement des formations de type BAC+1
- Création de bureaux des entreprises pour conforter les relations territoriales avec le monde de l'entreprise

Retrouvez les 12 mesures de la réforme qui convergent vers l'objectif de sécurisation des parcours : <https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

Application en Normandie :

Quelques exemples :

⇒ 74 bureaux des entreprises créés en Normandie

- ⇒ Dans 50% des établissements, mise en place du dispositif Avenir Pro (France Travail) pour un accompagnement personnalisé d'élèves en dernière année de lycée professionnel (CAP et/ou Bac Pro) pour favoriser leur insertion professionnelle.
- ⇒ Mise en place du Pacte : Outil managérial à la disposition des établissements notamment pour adapter le parcours et répondre à des problématiques particulières en matière de sécurisation des parcours des élèves.
- ⇒ Plateforme Jobready : Plateforme numérique d'identification, de valorisation et de développement des compétences transversales.

Actuellement en Normandie :

Il y a un peu moins de 130 000 lycéens => Baisse constante des effectifs (moins de 1000 par an)

=> 73 lycées professionnels

=> Problème d'attractivité et de sourcing, de formations non insérantes.

=> Conditions démographiques défavorables

3- Groupe de travail Carte des formations

L'objectif de ce groupe de travail est de permettre à l'ensemble des acteurs régionaux des secteurs économiques d'être impliqués dans les décisions de l'élaboration des cartes de formation, de faire des prescriptions, des propositions au bureau du Crefop afin que cette nouvelle carte s'adapte aux besoins des jeunes et des entreprises.

- ⇒ Pas un objectif à court terme

Après échange, la composition de ce groupe est validée :

- La Région : La Direction des lycées, Service de l'apprentissage (S2A), La Direction Tout au long de la vie, La Direction Prospectives Compétences et Territoires
- Le Rectorat
- La Dreets
- Les partenaires sociaux : 4 secteurs économiques suivants : Construction, Industrie, Tertiaire et Commerce

Nombre de réunions : 2 (idéal faites avant juillet 2024)

1^{ère} réunion : Le but c'est de faire l'inventaire, l'état des lieux avec la présentation de la méthode d'élaboration de la carte de formation :

- Déroulé en terme de teaming
- Outils d'analyse Rectorat/Région
- Données statistiques
- Moyens de consultation des branches

- ⇒ Le 23/05/2024 de 14 heures à 17 heures à Rouen (DREETS)

2^{ème} réunion : Améliorer le process et déterminer le type de données dont a besoin le groupe de travail

4 - Réflexions sur la thématique : Place des entreprises dans la formation

Objectif :

Le bureau du CREFOP a demandé à cette commission de travailler sur cette thématique avec comme objectif d'affiner la thématique.

Dominique JAQUOT développe le travail mené avec Pascal DUFOUR, lors de la préparation de cette réunion.

Ils leur paraissent important de travailler sur la formation continue des salariés mais aussi des demandeurs d'emploi.

Les enjeux sur cette action sont :

- ⇒ Face aux mutations économiques, techniques et technologiques : réflexions à avoir pour le maintien des salariés dans l'entreprise et l'évolution de leurs compétences
- ⇒ Le positionnement des entreprises par rapport à la formation sur la transition écologique
- ⇒ L'identification des compétences en transformation

Principales idées ou questionnements issus d'un tour de table sur la question suivante :

Lorsque vous entendez le terme « Place des Entreprises dans la formation » à quoi cela vous fait penser ?

- ⇒ Encourager la participation des entreprises dans le processus de formation professionnelle au sein des lycées (en tant que formateurs occasionnels) :
 - Objectif : Améliorer les performances et la productivité des apprenants en tenant compte des nouveautés technologiques.
 - Avantages : Encouragement de l'agilité et optimisation des processus de l'entreprise.
- ⇒ Outil prometteur et intéressant : L'Afest qui permet à l'apprenant de se former directement dans son environnement de travail, en utilisant des situations de travail réelles.
- ⇒ Comment impliquer les entreprises dans l'acte pédagogique sur l'accès des stagiaires ou des apprenants à l'entreprise pour s'y former ou y développer de la compétence ?
- ⇒ Intégrer davantage les entreprises dans le processus pédagogique des formations continues
- ⇒ Le Ministère du Travail partie prenante avec par exemples :
 - La prestation de conseil en ressources humaines (PCRH), qui est une solution destinée aux entreprises de moins de 250 salariés qui souhaitent améliorer leur gestion des ressources humaines. Cela permet de faire des entretiens professionnels, d'identifier les compétences qui manquent et d'établir de vrais plans de compétences pour les salariés
 - Le FNE (Fonds National de l'Emploi) afin de faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations liées aux mutations économiques et de favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à l'évolution technique ou à la modification des conditions de production (axé en 2023 sur 4 thématiques : Le numérique, les grands événements sportifs, la transition écologique ...)
 - Les associations "Transitions pro" (ATpro)

- La cellule prospective (Dreets / Carif Oref) qui est un outil d'analyse qui permet de détecter, à partir de l'analyse sémantique des CV, quels sont les besoins des entreprises et ce qui leur manque.
- ⇒ Le positionnement des entreprises par rapport à la formation sur la transition écologique
- ⇒ Le positionnement des entreprises par rapport aux changements technologiques
- ⇒ Faire en sorte que les entreprises valorisent mieux les parcours de formation au-delà des diplômes
- ⇒ Rôle des entreprises dans la préparation des départs en formation (rôle clé en veillant à la croissance des compétences de leurs employés et à leur adaptation aux enjeux futurs)
- ⇒ Rôle des entreprises dans les conditions d'accueil (bonne intégration du stagiaire dans l'équipe, le tuteur doit accompagner le stagiaire pour qu'il saisisse les tenants et aboutissants du métier, se familiarise avec l'entreprise ...)
- ⇒ Renforcer la collaboration avec les établissements en intégrant davantage les entreprises dans la mise en place des plateaux techniques.

Il est décidé que la définition de cette thématique soit travaillée à la prochaine réunion de la commission.

Proposition d'évolution du thème à présenter au bureau du CREFOP :

Plutôt que : « Place des entreprises dans la formation » => Modifier le titre en « Rôle et implication des entreprises »

5 – Prochaines dates

- ⇒ Groupe Technique Carte des formations : Le 23/05/2024 de 14 heures à 17 heures à Rouen (DREETS) – Grande salle de réunion
- ⇒ Commission Formation : le 26 juin de 14 heures à 17 heures à Caen (Lieu précis à déterminer)